Tit. Bibliothèque cantonale, Sion

Samedi 19 janvier 1907. TÉLÉPHONE 47me année. — No 6.

CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux valaisans

PARAISSANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI

Au numéro du Samedi est joint comme supplément le BULLETIN OFFICIEL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : Avec Bulletin officiel, 1 an fr. 6.50. 6 mois fr. 4.—
„ Sans Bulletin officiel, 1 an fr. 5.—. 6 mois fr. 3.—
ETRANGER : (Union postale) fr. 12.—

RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY
ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE
Tous les envois doivent être affranchis

PRIX DES ANNONCES :
(la ligne ou son espace)
Canton 10 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct.
RECLAMES 50 ct.

Pour les Annonces et Réclames s'adresser exclusivement à l'Agence de publicité HAASENSTEIN & VOGLER, Lausanne, Genève, Sion et à l'imprimerie du Journal

Les forces hydrauliques suisses et la Confédération

On n'ignore pas qu'une législation fédérale est en voie de s'élaborer sur l'importante question de l'utilisation des forces hydrauliques dont notre pays est si largement doté. Une commission d'experts est chargée de l'étude de cette législation ; elle a déjà tenu plusieurs délibérations et tout fait croire que sous peu un texte légal verra le jour.

L'extension des travaux hydrauliques en Suisse appelle tout naturellement l'intervention législative de la Confédération ; l'opinion est unanime ou à peu près unanime sur ce point. Le pouvoir fédéral, qui a pour mission de sauvegarder les intérêts généraux, doit veiller notamment à ce que l'énergie électrique ne puisse être librement transportée au-delà de nos frontières, où elle alimenterait des industries concurrentes aux nôtres ; on peut aisément disposer de son surplus, mais il ne faut pas dilapider des trésors d'énergie industrielle dont les générations futures et peut-être déjà la génération actuelle auront besoin pour sauvegarder notre situation économique. Ce premier point a été réglé par un arrêté fédéral provisoire auquel une revision de la Constitution peut seule donner toute sa portée. La Confédération ne peut pas ignorer non plus les besoins des chemins de fer fédéraux, qui étudient actuellement „l'électrification“ de leur réseau et qui tiennent à s'assurer la force nécessaire à la réalisation de cette importante réforme. Qu'il faille pour cela 500,000 chevaux, comme le prétendent les experts du département des chemins de fer, ou que ce chiffre puisse être réduit par une exploitation adaptée au système de la traction électrique, il est incontestable que la Confédération doit se prémunir contre l'accaparement des forces hydrauliques par des entreprises particulières et s'assurer à la fois un droit de préférence et un droit d'expropriation. Enfin, on ne saurait contester que le régime actuel n'est pas favorable à une utilisation rationnelle des forces et que souvent la concurrence, le jeu des intérêts privés, exercent une action préjudiciable à l'utilisation rationnelle des forces, à l'intérêt public en général. L'idéal serait de constituer en Suisse un réseau qui permît de livrer dans chaque région, dans chaque localité, la force nécessaire aux meilleures conditions possibles. La loi nous permettra, sinon de le réaliser, du moins de nous en approcher.

Tel est, dans ses grandes lignes, le but à poursuivre. Le nouvel article constitutionnel proposé par l'initiative populaire a des visées plus lointaines. Il place l'utilisation des forces hydrauliques sous la souveraineté de la Confédération, de même que le transport et la distribution de l'énergie tirée de ses forces ; les cantons ne conserveraient d'autre droit que celui de percevoir les taxes fixées par la législation fédérale. Ce système mène à tout ; il mène notamment au monopole. Et son imprécision lui a valu les voix des socialistes ultta-étatistes comme d'un grand nombre d'hommes politiques qui ne naviguent pas dans les eaux des premiers. Quant aux Chambres, elles ont chargé le Conseil fédéral d'entreprendre une étude sur des bases beaucoup plus larges et il n'est pas douteux qu'elles adoptent sans modifications sensibles les propositions de la commission d'experts. Dans cette dernière, il n'a, pour ainsi dire, pas été question du monopole ; quant au principe qui a été posé, ce n'est pas celui de la souveraineté de la Confédération, mais celui de la haute surveillance, comme pour les forêts et les endiguements. D'autre part, les compétences de la Confédération et des cantons ont été réparties dans une mesure qui donne entièrement satisfaction à ces derniers.

On ne pourra juger, cependant, l'œuvre de la commission en parfaite connaissance de cause que lorsqu'on connaîtra son projet de loi. Elle s'est bornée à en fixer les bases et elle se réunira de nouveau en mars pour mettre la dernière main à son travail. La question la plus importante est celle du contrôle financier, que la majorité de la commission a reconnu nécessaire en principe. Mais tandis que la minorité réclamait une loi sur la comptabilité des entreprises de forces hydrauliques, analogue à la loi sur la comptabilité des chemins de fer, la majorité a préféré un mode moins radical. On insérera dans la loi des dispositions assurant une réduction de prix aux entreprises d'utilité publique, facilitant les opérations de rachat et parant à la spéculation et aux tarifs exagérés. Si on fait abstraction d'une loi sur la comptabilité, on introduit des prescriptions sur cet objet — et cela revient à peu près au même. On suivra donc dans ce domaine la politique qui a été pratiquée en matière de chemin de fer et qui nous a amenés au rachat. Y a-t-il là de quoi nous effrayer? Non pas. Ce qui importe, c'est de procéder avec mesure et de ne pas prétendre devancer le temps.

CANTON DU VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

Le Département de l'Instruction publique est chargé de faire les démarches en vue d'assurer la continuation de l'œuvre confiée à feu M. le Dr Reinhardt, sur le cardinal Schinner.

— Le Département des Travaux publics est autorisé à faire l'acquisition pour le compte de l'Etat de la carrière du rocher de St-Théodule, près le château de la Bâtiaz.

— Sont approuvés sous certaines conditions les plans d'agrandissement de la fabrique de meubles Reichenbach frères, à Sion.

— M. J.-B. Studer, substitut, est nommé officier de l'état-civil de l'arrondissement de Lens, en remplacement de M. P.-L. Romailler, démissionnaire.

— Il est alloué un subside de fr. 100 pour le cours de skis pour officiers valaisans, organisé par M. le major J.-Ch. de Courten.

Les voies d'accès au Simplon

La France renonce au Frasne-Vallorbe

Le ministre français des travaux publics a fait lundi au Sénat des déclarations d'une importance capitale au sujet de la question des voies d'accès au Simplon.

Le sénateur Perrier (Savoie) a fait remarquer que la France n'a que deux voies de pénétration en Italie, tandis que l'Allemagne en a huit. L'orateur croit que la ligne Frasne-Vallorbe devra être abandonnée. De même, les conditions que veut imposer la Suisse empêcheront d'accéder au Simplon par le percement de la Faucille. L'orateur se rallierait au percement du Mont-Blanc, qui aurait, au point de vue français, des avantages considérables ; il demande au ministre si l'étude du percement du Petit-St-Bernard, lequel serait plus rapide que celui du Mont-Blanc, se continue.

M. César Duval (Haute-Savoie) se félicite que la France n'ait pas participé financièrement à l'établissement de la voie du Simplon. Il estime que le percement du Mont-Blanc est beaucoup plus près de se réaliser que l'on se croit. Il demande que, dans la question de l'établissement des vois de communication de la France avec l'Italie, le gouvernement songe avant tout aux intérêts français.

M. Barthou, ministre des Travaux publics, déclare, en ce qui concerne les voies de communication avec l'Italie, que la *ligne Frasne-Vallorbe sera abandonnée pour des raisons financières.*

Quant au percement du Mont-Blanc, les études faites en ont démontré la possibilité. Elles se poursuivent en vue du percement du Petit-St-Bernard ; elles ont conduit aux négociations nécessaires avec le gouvernement italien.

Le ministre continue en disant que l'heure est venue de résoudre la question des voies d'accès en Italie. Une commission interministérielle fournira au gouvernement les éléments nécessaires pour arriver à une solution rapide de l'amélioration des relations du réseau ferré français avec les chemins de fer de l'Europe centrale et du nord de l'Italie.

Répondant à une question de M. Trouillot (Jura) qui exprime l'inquiétude causée par l'annonce, dans les journaux, de la réunion d'une commission internationale franco-suisse, M. Barthou déclare que la commission, dont la constitution a été dé-

---

FEUILLETON DU *CONFÉDÉRÉ*

15

LE SERMENT DE LUCETTE

par G. de WAILLY

— Nombre infiniment trop restreint, et je le regrette. Dites-mois, est-ce que vous êtes approvisionné pour tirer beaucoup de clichés?

— Cent, moins un déjà utilisé. 41

— J'ai bien envie de vous proposer... une mission.

— Ne suis-je pas sous vos ordres, mon commandant?

— Aussi, fit-il en souriant, si je dis : proposer, c'est que ce n'est pas tout à fait affaire de service.

— Raison de plus pour que je sois heureux...

— Tenez, mon cher lieutenant, nous allons faire à partir de demain, une série de petites manœuvres qui ne sont guère utiles, à bien prendre, qu'à l'instruction des hommes. Ce n'est qu'après, seulement que commenceront les mouvements d'ensemble réellement intéressants. Si cela vous sourit, je ne verrais nul inconvénient à ce que, pendant ces dix jours, vous excursionniez dans la montagne, sous la seule condition que vous ne gardiez pas jalousement tous vos clichés et consentiez à en laisser au moins quelques uns à la collection de notre cercle.

Je dus faire une drôle de tête, car le commandant ajouta aussitôt :

— Est-ce que cette mission... officieuse ne vous sourit pas?

— Mon commandant, répondis-je en souriant à mon tour, je vois que mon kodak vous est prétexte à... tout simplement m'accorder une permission de dix jours. Je serais un sot de ne pas la prendre en vous remerciant vivement... comme touriste Parisien, quoique, comme militaire, à dire vrai...

— Ne vous ai-je pas dit l'utilité topographique de ces photographies?

— Eh bien, mon commandant, j'entends y ajouter l'utilité stratégique, car vous aurez tous mes clichés, tous seront choisis au point de vue exclusivement militaire : je vous rapporterai une collection de cols et de défilés praticables. Ce sera ma façon de me venger de votre grande amabilité.

— Parfait! dit-il en riant et en me tendant la main. Bon voyage donc. Emmenez votre ordonnance qui est le fils d'un guide de Chamonix. Veillez bien sur vous et je vous attends ici dans dix jours.

Jusqu'à mon soldat aussi spécialement choisi!... La préméditation est évidente. J'ai parlé trop ouvertement au général qui, toujours, sans que la fée «Faveur» ait jamais pénétré rue Saint-Dominique, a veillé, de Paris, à «favoriser» mes vœux ascensionnistes. Au premier moment, cela m'a vexé, car c'est, en vérité, prendre mon galon assez peu au sérieux ; mais, comme je l'ai dit au commandant, je ne commettrai pas la sottise d'être plus royaliste que le roi.

Donc, dès demain au jour, je pars avec mon ordonnance-guide et... à moi le Mont-Blanc! Cela ne veut pas dire que j'irai jusqu'au haut ; mais, morbleu, je ne bouderai pas en chemin et j'en verrai autant que je pourrai!

Je viens de causer avec Rombier qui est parti pour me recruter trois porteurs. Nous attaquerons le géant des Alpes par le col de Voza, le difficile glacier de Bonnassay, l'aiguille et le dôme du Goûter. A l'idée de ce que je vais entreprendre, j'ai la «chair de poule», non de crainte, mais de fébrile enthousiasme. Je suis sûr que je ne dormirai guère cette nuit.

Donc, mon ami, au revoir... à moins que ce ne soit adieu!

25 avril 189...

C'est moi!... Petit bonhomme vit encore... — pour le moment — car si je dois à un double miracle de respirer, assez mal d'ailleurs, la grande haleine pure des monts, je n'ose affirmer que je suis hors de péril. C'est même un peu pour cela que je ne veux pas manquer de tracer ces lignes qui diront à qui les trouvera — si j'ai la mauvaise chance de ne pas les rapporter moi-même à mon ami Armand Lapierre — ce qui m'est arrivé et ce que j'ai fait depuis quatre jours.

Juge, en effet, si ma situation présente est étrange : je suis dans un chalet (très confortable entre parenthèses) situé de l'autre côté du massif du Mont-Blanc par rapport au village de Saint-Gervais où j'ai écrit les précédentes pages de ce journal.

Il est sept heures du matin, c'est-à-dire qu'il fait grand jour, n'est-ce pas? Eh bien, ma table est devant la fenêtre, volets et rideaux sont grand ouverts, il manque même des carreaux, et... c'est à la clarté d'une lampe que je caligraphie.

Voilà n'est-il pas vrai, qui mérite explication? Tu l'auras, mais à son temps, car je veux procéder par ordre chronologique et surtout, en cas d'imminente et plus complète catastrophe, avoir laissé, pour l'honneur de ma mémoire, la trace de mes exploits.

Je prends là un ton plaisant peu en harmonie avec ma situation présente. C'est que j'ai l'esprit fait de telle sorte que, malgré moi, je vois des choses les plus graves

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris.

cidée par MM. Pichon, Caillaux et lui-même, et dans laquelle le „gouvernement suisse doit être représenté“, n'a qu'une mission très limitée et n'a point pour objectif la recherche des voies de pénétration en Italie.

Divers orateurs insistent pour que le gouvernement ne laisse pas établir par le Simplon des courants commerciaux dommageables pour la France.

Le ministre affirme sa ferme volonté d'aboutir à une solution satisfaisante.

— Si nous en croyons une information de l'Agence telégraphique suisse, les déclarations faites au Sénat français par le ministre des travaux publics, relativement aux lignes d'accès au Simplon, ont provoqué une surprise complète, également dans les cercles intéressés au Lœtschberg, à Berne. On savait bien que l'entreprise du Lœtschberg jouissait de grandes sympathies parmi de nombreux industriels et financiers français, mais personne n'aurait songé à tirer de ce fait des conclusions allant aussi loin.

Au contraire, on a toujours estimé, à Berne, qu'aucun des trois projets: Lœtschberg, Frasne-Vallorbe et Faucille, n'exclurait l'autre, mais que tous trois avaient place l'un à côté de l'autre et pourraient être réalisés le moment venu.

D'autre part, on estime qu'il existe, encore maintenant, certains malentendus qui pourront être dissipés par une commission internationale, telle que celle qui a été proposée.

Une seconde galerie du Simplon. — On a lu que le *Briger Anzeiger* se disait en mesure d'affirmer que les rapports des experts sur l'achèvement de la seconde galerie du Simplon concluait à la mise en train immédiate des travaux.

D'après la *Revue*, cela est vrai en ce sens que les experts déclarent qu'à défaut de l'achèvement de la galerie, il y a urgence d'exécuter des travaux de consolidation. Or, ces travaux coûteraient des millions. De plus, une fois la galerie consolidée, l'entreprise Brandt, Brandau et Cie se trouverait déliée de l'engagement d'achever le tunnel, et on peut se tenir assuré qu'aucune autre entreprise n'assumerait cette obligation aux conditions où MM: Brandt, Brandau et Cie sont tenus par leur contrat.

Instruction militaire préparatoire. — Le Département militaire fédéral a adopté un nouveau programme d'instruction militaire préparatoire, destiné aux jeunes gens de seize à vingt ans qui désirent s'initier à la vie militaire. Ce programme supprime tout exercice de campagne, y compris le service d'exploration et de sûreté. L'instruction y est concentrée autour de la gymnastique, du tir, des marches et de l'école de section et de compagnie.

Apprentis postaux. — L'administration des postes suisses a besoin d'un certain nombre d'apprentis postaux. Les citoyens suisses qui désirent concourir doivent adresser leur demande, par écrit, avant le Ier février 1907 au plus tard, à l'une des directions postales d'arrondissement de Genève, Lausanne, Berne, Neuchâtel, Bâle, Aarau, Lucerne, Zurich, St-Gall, Coire ou Bellinzone. Les postulants doivent avoir au moins 16 ans révolus et ne pas être âgés de plus de 25 ans. Les offres doivent être accompagnées de l'extrait de naissance ou de l'acte d'origine; d'un certificat de mœurs; de certificats relatifs à l'instruction reçue; de l'indication du médecin si les postulants désirent être visités sous le rapport de leur santé.

Vélocipèdes. — Les plaques de contrôle de vélocipèdes sans moteur (bicycles, bicyclettes, tricycles, tandems, sociables, etc.) délivrées en 1906, doivent être remplacées par de nouvelles plaques à partir du 1er janvier 1907.

Ces plaques, de forme emboutie, de couleur rouge, seront délivrées par l'autorité du district dans lequel réside le vélocipédiste, contre le paiement de la finance ordinaire.

Les quatre cantons suivants utiliseront pour 1907 des plaques identiques à celles du Canton de Genève mais avec des numéros différents, savoir: Genève, numéros 1 à 25,000; Vaud, 25,000 à 50,000; Neuchâtel, 50,000 à 70,000; Fribourg, 70,000 à 85.000; Valais, 85,000 et au-delà.

Les chemins de fer de Sion. — Le Conseil communal de Sion a accordé un préavis favorable aux trois projets de chemins de fer: Sion-Oberland par le col du Sanetsch; Sion-Lenk; Sion-les-Mayens.

En ce qui concerne les deux premiers projets, il accorde la préférence au Sion-Lenk, attendu que ce tracé dessert un plus grand nombre de localités et qu'il est plus avantageux pour le commerce local, puisqu'il met en relation directe Sion et le Simmenthal.

Quant au projet Sion-les-Mayens, il formule le désir de voir s'établir une ligne mettant en communication plus directe Sion avec les Mayens, bien que l'utilité d'un tracé par Vex, comme constituant la première étape d'un chemin de fer de Sion à Evolène, ne puisse être contestée.

Au sujet de ces trois projets de chemins de fer, la Municipalité a formulé, entr'autres, les demandes suivantes:

1° Réduction de la taxe de transport pour les indigènes;

2° Pour le tracé de la gare en ville et dans l'intérieur de celle-ci il devra être prévu l'établissement éventuel par les concessionnaires, avec droit de rachat par la commune, d'un tramway destiné à desservir la population urbaine, tant pour le transport des voyageurs que pour celui des marchandises;

3° La période d'exploitation des trois chemins de fer devra, si possible, être prolongée jusqu'à fin octobre, en raison du trafic important auquel donnent lieu à cette époque de l'année l'échange et la vente de produits agricoles.

Sion. — *Les élections de dimanche. (Corr.)* Pour le remplacement de M. Ch. de Rivaz comme député au Grand Conseil, les candidats mis en avant sont MM. J.-Ch. de Courten, président du Tribunal de Sion et Etienne Dallèves, avocat, à moins que l'on ne fasse surgir, comme pour le remplacement de M. Kuntschen, un troisième candidat pour les mettre d'accord.

A la présidence de la municipalité le candidat est M. le vice-président Ch.-Alb. de Courten.

Industrie laitière. — Le soussigné, élève de l'école de fromagerie de Moudon, fruitier diplômé dans le canton, ayant travaillé de nombreuses années dans les laiteries à l'étranger, à la laiterie modèle de Martigny-Ville, à la laiterie coopérative de Sion et voulant favoriser l'industrie laitière en Valais, donnera les renseignements gratuits à toute personne qui lui en fera la demande. Il tiendra en vente dans son magasin les articles de laiterie.

Et. Exquis, négt, Sion. (Voir en 4e page).

Martigny. — *Séquestration.* — On nous signale un cas de séquestration révoltante; le frère de l'ex-curé Hammer, qui a fixé ses pénates à la ferme des Prises, est séquestré à l'écurie, attaché par un anneau de fer à une poutre. Cet acte d'inhumanité, par le froid rigoureux qu'il fait, est intolérable; nous aimons à croire que le tribunal de Martigny saura mettre sans retard fin à cette séquestration.

Vélo-Club de Martigny. — Le tirage de la tombola organisée par le Vélo-Club de Martigny aura lieu dimanche, 20 courant, à 2 h. de l'après-midi, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville.

Confédération Suisse

Budget fédéral. — Le budget pour 1907, rectifié d'après les indications que lui ont apportées les Chambres fédérales dans la session de décembre, présente les chiffres suivants: Recettes, 132,205,000 fr.; dépenses, 134,365,000 fr., soit un déficit probable de 2,140,000 fr.

Au Lœtschberg. — L'entreprise du Lœtschberg a passé des contrats avec la plupart des propriétaires du côté nord, dont elle empruntera les terrains. L'indemnité a été fixée de 7 à 12 centimes par mètre carré et par année.

La conduite électrique à haute tension qui amènera la force et la lumière, du côté nord du tunnel, est posée sur toute la longueur de Schwytz à Kandersteg.

L'inspecteur du Maroc. — Si nous en croyons la *Revue*, le Conseil fédéral, ayant besoin de renseignements supplémentaires sur différentes questions, notamment sur la juridiction à laquelle sera soumis l'inspecteur, la nomination de ce dernier se trouve ajournée à une date qu'il est impossible de préciser. Il va sans dire que, dans ces conditions, le Conseil fédéral n'a pas encore pu discuter des candidatures.

— Le Tribunal fédéral vient de remettre au Conseil fédéral son préavis sur la question de l'érection de notre Haute Cour de justice en instance d'appel pour les litiges relatifs aux objets prévus dans l'acte de la conférence d'Algésiras.

Le préavis constate que l'acte d'Algésiras est un contrat de droit public, qui invite la Suisse à étendre la compétence du Tribunal fédéral à des litiges juridiques issus en pays étranger.

A cet effet, il sera nécessaire de soumettre à la ratification des Chambres les art. 45 et 46 de la convention, sous forme de décret, sans qu'il y ait besoin de l'appareil d'une loi.

Fonctionnaire douanier infidèle. — On apprend que M. Fehr, secrétaire à la direction des douanes, à Bâle, a disparu depuis mercredi. On assure que l'on a constaté qu'il manquait dans la caisse des dépôts une somme dont le montant n'est pas exactement fixé, mais qui s'élèverait à 80,000 fr. environ.

Rapport sur la guerre russo-japonaise. — Le département Militaire fédéral a décidé d'autoriser la publication de la première partie du rapport du colonel Gertsch sur sa mission en Mandchourie. Ce rapport a, comme on sait, déjà été remis, à titre confidentiel, aux chefs d'arme et de service et aux commandants supérieurs des troupes. L'édition qui va paraître prochainement en librairie n'est d'ailleurs pas absolument conforme au texte primitif; le chef du service de l'état-major général et le chef de l'arme de l'infanterie ont été chargés de revoir ce texte et d'en éliminer certaines critiques qui ne sont pas destinées à la publicité.

Un cinquantenaire musical. — Le beau chant militaire suisse d'Amiel „Roulez tambours“ date du 14 janvier 1857. C'est du moins la date qu'en porte le premier tirage sorti des presses lithographiques de la maison Eisenhardt, à Genève.

Ce fut donc mardi le cinquantenaire de ce chant patriotique qui est devenu si promptement populaire dans la Suisse romande.

On sait qu'Amiel en composa la musique et les paroles lors de la mise sur pied et du départ du contingent genevois à l'occasion de l'affaire de Neuchâtel et de l'ultimatum du roi de Prusse au Conseil fédéral.

Horlogerie et bijouterie. — Suivant communication du bureau fédéral des matières d'or et d'argent, les bureaux de contrôle suisses ont poinçonné en 1906: 818,565 boîtes d'or et 3,408,131 boîtes d'argent, ce qui donne un total de 4,226,696 boîtes de montre.

Pendant la même année, il a été poinçonné en outre 86,498 objets de bijouterie et d'orfèvrerie et le chiffre des lingots d'or et d'argent essayés s'élève à 18,206.

Nouvelles des Cantons

Neuchâtel. — *Une centenaire.* — Le Conseil d'Etat neuchâtelois a remis à une dame Uranie Dubois, aux Ponts de Martel, le fauteuil d'honneur des centenaires.

Cette vénérable dame, la plus âgée du canton, est entrée, le 14 janvier, dans sa centième année, et le conseiller d'Etat, M. le Dr Pettavel, est allé lui-même lui apporter les sympathies du gouvernement.

Ce qui fait l'intérêt encore de ce cas, c'est que Mme Uranie Dubois est actuellement la tête de cinq générations. Ses aînés de chaque génération sont: un fils de 75 ans, une petite-fille de 51 ans, une arrière petite-fille de 26 ans, un arrière-arrière petit-fils de 6 ans. Mme Dubois a été mariée 50 ans et a eu 12 enfants. Elle a encore deux sœurs en parfaite santé, dont l'une a 83 ans et l'autre 79. La vénérable dame est très bien conservée, a toute sa lucidité et compte se reposer longtemps encore dans le beau fauteuil officiel.

Soleure. — *La vraie tolérance.* — L'installation d'un nouveau pasteur réformé à Biberist-Gerlafingen, cérémonie qui a eu lieu le mois dernier, a permis de constater les excellents rapports qui existent entre catholiques et protestants dans cette partie du canton de Soleure. Le curé de Biberist, M. le Dr Schmidlin, qui avait déjà prêté son église pour le culte réformé, tant que celui-ci ne possédait pas de local approprié, a assisté à l'installation du pasteur Weg-

---

le côté paradoxal et bizarre — or, qu'est-ce qui l'est plus que d'écrire en plein jour et fenêtres ouvertes avec de la lumière? — et c'est aussi que quelque chose me dit que le plus grand danger est passé et que les choses tourneront bien. Et puis, on n'admet pas la possibilité du naufrage au port. Et puis encore, la Nature ne voudrait pas anéantir un des objets les plus charmants qu'elle ait jamais formés. Ce n'est pas de moi que je parle: il est, en ce chalet menacé, certaine...

Mais non, tu sauras plus tard... je l'espère du moins. Pour le moment, à mon récit.

Le 21 avril, aux premières pâleurs de l'aube, j'ai quitté Saint-Gervais avec Rombier (débarrassé de son fusil ainsi que moi de mon sabre) et trois porteurs recrutés par mon guide-ordonnance. Au lieu de sac, le brave garçon portait mon kodak, et les porteurs des vivres, échelles, cordes, couvertures, outils, etc.

Attend pas que je te fasse maintenant un récit détaillé de mon ascension. J'ai pris en route des notes que je glisse entre les feuilles de mon cahier et qui me serviront plus tard, à faire ce travail qui équivaudra presque à un petit volume. Pour l'instant, je me contente d'un sommaire.

Donc, nous voilà partis. Montant par le col de Voza, nous atteignons, après déjeuner le glacier de Bonnassay, que nous gravissons par le nord, Pas commode et superbe le glacier en question. Mais je n'ai pas le temps de m'arrêter aux petites difficultés non plus qu'aux impressions. Enfin nous escaladons l'aiguille du Goûter, haute de trois mille sept cent dix-neuf mètres, au sommet de laquelle nous trouvons une cabane où nous nous arrêtons pour dîner et passer la nuit! Crelotte! je n'y ai pas eu chaud, malgré mon manteau à capuchon et des couvertures! Il nous pleuvait, par les joints du toit de planches, des gouttes glacées de neige fondue qui n'étaient rien moins que réjouissantes.

Le lendemain, 22, nous suivons par beau temps, heureusement, l'arête de rochers qui relie l'Aiguille au dôme du Goûter; puis, du dôme, nous dévalons en pente douce vers le Grand Plateau; ensuite, non sans avoir à passer de vertigineuses crevasses que je ne franchis qu'en fermant les yeux, nous prenons par les Rochers-Rouges, le Coridor et le mur de la Côte et... salue, mon cher... nous atteignons la cime du Mont-Blanc.

Non, mon cher Armand, tu ne comprendra jamais — peut-être l'exprimeras-tu, car je vous crois capables, vous autres, littérateurs, d'exécuter par l'imagination, tous les tours de force — mais tu ne comprendras jamais la sensation de triomphe inquiet et d'orgueil étonné que j'ai éprouvée en foulant du pied cette crête longue de cent mètres et large d'un mètre à peine, d'où la vue s'étend des montagnes de la Savoie et de la Suisse aux Alpes-Maritimes et aux Apennins!

Ainsi, je dominais l'Europe entière, puisqu'il faut aller jusqu'à l'asiatique Caucase pour monter plus haut, et quelques heures m'avaient suffi pour cela! Le spectacle que j'avais sous les yeux était superbe, et pourtant, au bout d'une demi-heure, je compris, avec un poignement de tristesse que j'en étais rassasié. La seule chose qui demeurait vivace à l'excès, en mon cœur oppressé par la raréfaction de l'air ,c'était l'orgueil, l'orgueil immense d'être là.

Cet orgueil me dicta une résolution folle.

— Et maintenant? dis-je à mon guide.

— Quoi, maintenant, mon lieutenant?

— Ne pouvant monter plus haut, il faut donc redescendre?

— Dame! Et le plus tôt sera le mieux, pour regagner à temps la cabane de l'Aiguille.

— Ah! çà! croyez-vous, Rombier, que je serai venu jusqu'ici pour m'en retourner comme je suis venu? Et toutes ces cimes inférieures, cette mer de glace immense, me contenterai-je de les avoir embrassées du regard? Non, pas! Nous avons attaqué le massif de la montagne par le nord, nous en avons escaladé le faîte, je veux maintenant le traverser de part en part.

— C'est dur ce que vous voulez faire là, mon lieutenant.

— N'importe! C'est par là que je veux descendre.

De la main étendue, j'indiquais la région du sud. Mon guide se gratta la tête:

— Par là, dit-il, oui, il y a moyen. On peut tâcher de gagner le glacier de Miage et de le descendre.

— Et il conduit?

— En Piémont.

— Ah! non! diable! La frontière italienne n'est pas bonne à l'uniforme français. Je n'ai pas envie d'aller méditer pendant des mois en prison. Qui nous empêche de longer seulement le versant piémontais et de sortir, par exemple, au-delà de cette aiguille de Trélatête que je vois, là-bas, dans le sud-ouest?

— C'est qu'il n'y a pas de route connue par là.

— Eh bien! nous en découvrirons une. En avant!

Si j'eusse été un simple excursionniste, Rombier m'eût dit carrément non, car c'était là un jeu à y laisser nos dos. Mais j'étais son chef, et non seulement il obéit, mais il décida les porteurs à nous suivre, ce qu'ils ne firent pas, malgré la récompense promise, sans protester fortement et maugréer longtemps.

(A suivre)

mann avec des délégués officiels de son conseil paroissial. Dans le banquet qui a suivi, il a porté un toast chaleureux au maintien de la paix, de l'amour mutuel et de la collaboration philanthropique entre les ressortissants des deux confessions, et a terminé en disant : „Et quand vous, protestants, vous collecterez pour votre nouvelle église, n'oubliez pas de venir frapper aussi à la porte des catholiques, afin que nous puissions vous aider à construire votre lieu de culte!“ Le représentant laïque de la paroisse catholique a parlé sur le même ton. Les deux orateurs ont naturellement été très applaudis.

Quand verra-t-on en Valais cette largeur de vues, cet esprit de solidarité et cet amour mutuel qui fleurit sur les bords de l'Aar?

Zoug. — *Protestation contre la hausse du lait.* — La hausse du prix du lait qui se fait sentir à Zoug comme ailleurs a provoqué une assemblée générale des femmes pour „discuter des mesures à prendre“. Aprés mûre délibération, ces dames ont décidé de ne plus faire usage du café au lait et de ne préparer que de la soupe d'avoine jusqu'à ce que les laitiers soient obligés de réduire leur tarif.

Glaris. — *Médecin et docteur.* — Glaris est la patrie des instituts à réclame; à en croire ces derniers on guérit tout : buveurs, épileptiques, les pires malades, les vices les plus monstrueux. Un de ces instituts avait pour chef un monsieur qui s'intitulait „docteur“. Or, on pense bien qu'un docteur installé dans un institut où l'on soigne des malades est un docteur et un médecin. Le dit monsieur était docteur.... en philosophie! Comme son activité s'étendait aussi au canton voisin de Zurich, plainte fut déposée, et M. le docteur condamné à une amende. Les tribunaux zuricois ne sont d'ailleurs pas tendres pour les soi-disant docteurs, vendeurs de prières ou d'herbages et autres „crédulivores“ qu'ils exécutent toutes les fois qu'ils peuvent.

Tessin. — *Incendies de forêts.* — Les incendies de forêts se succèdent depuis une semaine avec une régularité qui dénote l'activité d'une bande de vandales qui les allument. Dimanche soir on signalait un incendie des bois près de Colla, mardi de ceux de Monte Boglia et jeudi soir de ceux du San Salvatore. L'incendie de hier soir s'est déclarée vers 3 h. de l'après-midi et peu de temps après l'élément avait pris d'énormes proportions. On en déduit que le feu a été mis simultanément en plusieurs endroits.

Une série de sinistres semblables ont ravagé la semaine dernière les forêts avoisinant les villages de la sous-préfecture de Varesse, qui est contiguë au district de Lugano.

Nouvelles étrangères

France

L'assemblée plénière des évêques

Les évêques de France se sont réunis pour la troisième fois en assemblée plénière mardi matin à 10 ½ heures au château de la Muette, à Passy, près Paris.

Le but de ce congrès vise l'attitude à prendre par l'épiscopat à l'égard de la nouvelle législation sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, à la suite de la dernière encyclique du pape condamnant la loi de Séparation.

Tempêtes et bourrasque de neige

Une violente bourrasque de neige et de verglas s'est abattue ces jours sur la région des contreforts des Cévennes.

Tout le haut plateau, Fay-le-Froid, Saint-Fond, les Estables, à l'altitude de 1400 m., a été ravagé par la tempête. Le vent, qui soufflait avec fureur, a entassé sur certains points des amas de neige de quinze mètres de hauteur; des maisons sont littéralement englouties sous la neige et leurs habitants ont dû creuser des galeries sous la neige pour pouvoir communiquer avec le dehors. Sur une trentaine de kilomètres, les lignes télégraphiques et téléphoniques sont détruites; une couche de verglas de 50 centimètres d'épaisseur recouvre les fils rompus; les poteaux sont transformés en colonnes de glaces de un mètre de diamètre. C'est un paysage polaire comme on n'en a jamais vu de mémoire d'homme dans la région. Il s'agit là d'une sorte de tempête électrique locale, à en juger par l'importance exceptionnelle du verglas, lequel se forme, comme on sait, dans des conditions électriques spéciales de l'atmosphère lorsqu'elle renferme de la vapeur d'eau à basse tension. Cette localisation du phénomène est confirmée par ce fait que le Puy, situé à quelques kilomètres du théâtre de ces intempéries glacières, jouit d'une température très douce qui ne s'est nullement modifiée.

Alsace-Lorraine

Une horrible catastrophe

Une catastrophe, dont l'horreur dépasse toute imagination, s'est produite, il y a trois jours, à Geispolsheim, chef-lieu de canton situé à une quinzaine de kilomètres au sud de Strasbourg, dans un établissement industriel, succursale allemande d'une manufacture française d'œillets métalliques.

On compte vingt-deux morts ; les victimes, qui sont pour la plupart des jeunes gens et des jeunes filles, âgés de 15 à 20 ans, ont péri de la plus épouvantable des morts, par le feu.

Au moment où la catastrophe s'est produite, on recouvrait d'une chemise de celluloïd des œillets en laiton, employés par les manufactures de cordonnerie.

Il était six heures du matin, les ouvriers venaient d'arriver, quand l'un d'eux, nommé Hermann, s'aperçut que la caisse aux déchets, placée près du poêle, avait pris feu. L'incendie se communiqua par explosion à tout le reste de la salle. Trois ouvriers purent s'enfuir, le reste du personnel fut exterminé.

Quand les pompiers purent pénétrer dans la salle des estampoirs, un horrible spectacle se présenta à leurs yeux. Dans le fond, un tas informe de cadavres calcinés gisait et une odeur écœurante de chairs brûlées s'en dégageait. Les corps n'avaient plus aucune apparence humaine, on eût dit qu'ils venaient de passer une heure dans une ardente fournaise. Les matières organiques avaient été brûlées et il ne restait que des ossements noircis avec des débris de chairs.

Ces funèbres débris ont été placés dans des draps et transportés au cimetière où les obsèques ont eu lieu mardi matin. On n'a pu identifier aucune victime, mais leurs noms furent bientôt connus. Il y avait vingt-un cadavres dans le coin sinistre : quinze jeunes filles et six garçons, et, près de la porte, gisait une autre jeune fille encore vivante, mais dans un état si lamentable que la mort a eu pitié d'elle peu après. La famille Speisser a perdu quatre enfants, trois jeunes filles de 15, 16 et 17 ans et un garçon de 18 ans.

L'établissement est encore debout, mais dans quel état ! Les colonnes de fer qui soutenaient le plafond et les fers à I de la voûte se sont tordus sous la violence extraordinaire du feu. Le celluloïd a dégagé une chaleur de combustion dont on se rend difficilement compte. Aux fenêtres pendent les armatures tordues et de grosses larmes de verres fondu ont coulé sur les appuis, puis sur le sol où elles forment des flaques rougeâtres, grâce aux oxydes de cuivre volatilisés dans l'ardent foyer.

Italie

Tentative d'assassinat dans le tunnel du Mont-Cenis

Une dame anglaise, du nom de Susanne Lowe, âgée de 39 ans environ, se rendant à Paris, a été assaillie et frappée à coups de marteau, puis volée, dans l'express venant de Turin, un peu avant l'entrée du Mont-Cenis. La victime a été transportée à l'hôpital de Chambéry où elle a subi l'opération du trépan. Son état est très grave.

Mlle Susanne Lowe demeurait à Londres. Elle se rendait à Paris chez une dame habitant une rue dont elle a oublié le nom. Elle a été frappée de plusieurs coups de marteau pendant son sommeil; le train était encore sur le territoire italien et n'avait pas encore atteint le tunnel du Mont-Cenis. C'est un voyageur qui l'a trouvée évanouie en gare de Modane. Le meurtrier lui a volé ses bijoux et son portemonnaie ; malgré les plus actives recherches, il n'a pu encore être découvert.

Russie

Arrestations de terroristes

La *Novoie Vremia* annonce que dans la nuit du 14 janvier 70 terroristes ont été arrêtés dans différents quartiers de Pétersbourg. On a saisi des documents qui prouvent que les terroristes se préparaient à attaquer plusieurs établissements et avaient l'intention de provoquer une panique dans certains cercles en jetant des bombes et en commettant d'autres actes de violence. Ils voulaient profiter du fait de l'envoi d'une partie des troupes de la capitale en province pour mettre leur plan à exécution. La police a conjuré le danger en arrêtant les principaux chefs terroristes et a en outre saisi des dépôts d'armes.

Le meurtrier du général de Launitz

Les journaux anglais publient un télégramme de Pétersbourg, d'après lequel l'assassin du général de Launitz serait le fils d'un haut fonctionnaire, appartenant à l'une des premières familles de l'aristocratie. Cette découverte cause une vive émotion dans les cercles gouvernementaux.

Explosion d'un navire

Mercredi après-midi a eu lieu une seconde tentative pour faire sauter le vapeur *Gregorius Merck*, qui devait lever l'ancre, à destination de New-York. Une explosion d'une violence extraordinaire, qui s'est produite à l'avant dn navire et a fendu les parois sur une grande étendue, a causé de graves avaries à bord du vaisseau. L'explosion a été produite par une machine infernale ou de la pyroxiline. Il n'y a pas eu de blessés.

On a arrêté comme auteurs présumés de l'attentat deux étudiants et deux écoliers porteurs de proclamations révolutionnaires socialistes.

Tentative d'évasion

A Lugansk, district d'Ekaterinoslaw, un groupe de forçats a désarmé ses gardiens et a essayé le s'évader. La police, accourue en toute hâte, a tué deux des mutins et en a blessé trois grièvement. Elle a réintégré les autres dans leur cachot.

Toujours les attentats

Une bombe a été lancée à Sébastopol snr la mer Noire, dans la nuit de samedi à dimanche, contre l'officier de police Schladewsky. Celui-ci n'a pas été blessé, mais simplement étourdi pendant un moment. Par contre, sa femme, un gendarme et un homme de garde ont été blessés. Au cours de la pousuite dirigée contre les auteurs de l'attentat, ceux-ci ont jeté une seconde bombe et des coups de revolver ont été échangés ; les agresseurs se sont finalement enfuis à la faveur de l'obscurité.

A Petrowk-Kawkaski, dans le Daghestan, le chef de la police a été assassiné. Les meurtriers ont pris la fuite.

Japon

Le doigt coupé

Trente-un étudiants coréens de Tokio qui se trouvent dans la misère, leur gouvernement ayant refusé de leur faire parvenir des secours, ont envoyé à Séoul une pétition accompagnée d'un doigt coupé à la main de chacun d'eux.

Bizarre et barbare coutume.

Jamaïque

La destruction de Kingston

Après San-Francisco et Valparaiso, c'est la Jamaïque qui vient d'être ravagée par les mystérieuses contractions intérieures de notre planète. Un violent tremblement de terre s'y est produit lundi à 3 h. 30. Des secousses successives ont détruit un grand nombre de bâtiments et fait quelques centaines de victimes; il y aurait 50 à 60 tués, peut-être davantage, mais les communications, par suite de la rupture des fils, sont encore intermittentes, et se font par télégraphie sans fil, de sorte que les renseignements sont encore peu précis.

Le premier choc a démoli un grand nombre d'immeubles dans les quartiers pauvres de la ville. Un incendie s'est déclaré dans les entrepôts dont les marchandises, se trouvant dans des hangars, ont servi d'aliment au feu.

La confusion et l'encombrement ont momentanément paralysé les efforts des pompiers. Les flammes ont fait des progrès considérables sur les bords de l'eau. Aussitôt après le premier choc, les gens se sont précipités dans les rues. La secousse suivante a renversé plusieurs maisons qui ont écrasé un certain nombre de personnes.

Le sauvetage a commencé immédiatement. Les blessés ont été transportés sur des brancards à l'hôpital général, qui n'a pas souffert. Le gouverneur et sir Alfred Jones ont enrayé la panique. Malgré le flot toujours croissant des fuyards qui se réfugiaient sur les collines, il n'y a pas eu de désordre.

Le feu a été maîtrisé dans la soirée de lundi, sauf à certains endroits le long des docks.

Un télégramme annonce que les secousses continuaient mercredi, provoquant des incendies. Les nègres pillaient les entrepôts de rhum. 500 personnes auraient péri jusqu'ici, dont 45 soldats malades, brûlés vifs dans l'hôpital militaire. Certaines dépêches parlent de 30 morts et de 300 blessés. Les membres du Congrès agricole et une expédition dirigée par sir Alfred Jones sont indemnes et sont maintenant à bord d'un vapeur en rade de Kingston.

Suivant un télégramme reçu de Liverpool, 40 soldats seraient morts et un capitaine anglais aurait été tué.

La seizième partie de la ville a été détruite.

Les sismographes de divers endroits aux Etats-Unis ont enregistré lundi après midi des secousses très graves de tremblement de terre.

Avec le tremblement de terre de Kingston ont coïncidé d'autres phénomènes sismiques sur différents points.

Une dépêche des îles Havaï dit que le cratère Mokuaweoweo du volcan de Maunaloa est de nouveau en éruption. Quatre flots de lave coulent sur le versant de la montagne, et l'un d'eux a déjà atteint le bord de l'océan. La ligne téléphonique a été détruite par la lave et les routes sont bloquées.

Les mouvements sismiques n'ont pas causé de dégâts dans les autres îles du groupe.

Les îles Leyte et Samar (Philippines), ont été ravagées le 10 janvier par un typhon. On parle de cent morts à Leyte. A Samar, sur la côte est, les casernes et le quartier des officiers ont été détruits.

De l'Atlantique au Pacifique

Dimanche ont commencé les fêtes de l'inauguration du grand chemin de fer interocéanique mexicain qui vient d'être achevé. Il traverse l'isthme de Tehuantepec depuis le port de Coatzacoalcos, sur le golfe du Mexique jusqu'à celui de Salina-Cruz, sur le Pacifique. Cette voie abrège de beaucoup le circuit actuel de New-York à San-Francisco par Colon et Panama.

Mardi, la première cargaison apportée de New-York à Coatzacoalcos par un vapeur de la compagnie de navigation Hawaï-Américaine a circulé sur la nouvelle ligne. Les fêtes se termineront le 20, lorsqu'un autre navire de la même compagnie, venant en sens inverse, c'est-à-dire de San-Francisco, avec une cargaison de sucre à destination de New-York, viendra transborder ce chargement sur le chemin de fer de Tehuantepec.

Je ne pouvais travailler
Je puis travailler

Les pilules Pink m'ont fortifée

Madame Novario Marie, de Neuveville (canton de Berne) écrit ce qui suit :

Mme Marie Novario

J'étais atteinte depuis longtemps déjà de douleurs dans les jambes qui m'empêchaient complètement de marcher. J'avais perdu l'appétit, je souffrais d'un point de côté gauche et d'une oppression constante. Des indigestions fréquentes me fatiguaient beaucoup. J'avais toujours très froid. J'ai essayé bien des médicaments sans succès et j'ai voulu alors essayer les pilules Pink. Je m'en réjouis, car dès les premières boîtes je me suis sentie mieux. Mes jambes me faisaient moins souffrir, mon oppression a diminué bien vite et mon appétit est revenu. J'ai retrouvé des forces et j'ai pu reprendre mes occupations habituelle sans aucune fatigue. Ma fille s'est également bien trouvée de l'usage des pilules Pink.»

Nous recommandons les pilules Pink à toutes les personnes qui ne se sentent pas très bien. Pendant ces périodes de grippes, d'influenza, il est dangereux de ne pas se sentir en pleine possession de ses forces. Les pilules Pink régénèrent et purifient le sang, tonifient, fortifient le système nerveux. Elles guérissent l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, le rhumatisme, les migraines, les névralgies.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt chez MM. Cartier et Jorin, droguistes, Genève, au prix de 3 fr. 50 la boîte, 19 fr. les 6 boîtes, franço.

L'image de la santé

et de la fraîcheur juvénile se trouve sur le visage de chaque enfant qui est nourri d'une façon normale et rationnelle. C'est contraire à la nature et à la raison de donner aux enfants du café, car celui-ci rend malade l'organisme délicat et en paralyse le développement. La boisson la meilleure et la plus bienfaisante pour les enfants de tout âge aussi bien que pour les adultes est, selon l'avis des médecins, le café de malt de Kathreiner. Il ne contient rien de nuisible, il a un goût agréable et il est nourrissant. 8

BONBONS-12-THES
Seuls Fabricants.
SOCIÉTÉ ANONYME
ci-devant
RODSCHVZ-HEVBERGER & Cie BERNE
se vendent chez:

MM. Charles LUGON, Vernayaz;
Maurice BOCHATEY, Miéville;
DULLI-SAILLEN, boul., Martigny-Ville.

Spécialités d'articles pour laiteries

Présures en poudre, en liquide — Peaux de caille — Cercles et toile à fromage — Brosses — Moules à beurre — Eprouvettes à lait — Thermomètres — Crèmomètres — Baquets — Poches Brassoirs — Tranches-caille — Mesures à lait, etc., etc.

Et. EXQUIS

GRAND-PONT — **SION** — GRAND-PONT

HORLOGERIE

H. LEVET, Monthey

A l'occasion de son inventaire

Grande Vente au rabais

OCCASIONS SANS RIVALES

Foin en bottes
Regain en bottes
Luzerne en bottes

La maison soussignée vend environ 200 vagons de foin, regain et luzerne en bottes, récolté soi-même dans 10 magasins. Seule maison dans ce genre, qui travaille avec 12 cotteleuses.

Adressez-vous à

RENOLD Frères, marchands de gros,
FRAUENFELD (Suisse)

L'Arome
Les Tubes de Bouillon
Les Potages à la minute

MAGGI

Marque —Croix-Etoile— viennent de nouveau d'arriver chez

Veuillet Belony, Saxon-les-Bains

ALIMENT POUR VEAUX

Seul aliment complet et bon marché remplaçant avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux, porcelets, agneaux, etc. — Revient à 3 centimes le litre.

PAR SACS DE 5, 10, 25 ET 50 KILOG.
Prix : 0,65 le kilo.
Vendu sous le contrôle du Laboratoire Fédéral.

Monthey : A. Murisier & Cie agence agricole ; Maurice Cottet, négt. ; Er. Bosco, négt. ; Société de Consommation ; Antoine Giovanola, négt. ;
Vernayaz : Jn-Pre Coquoz, négt. ;
Sembrancher : Mce Reuse, fils, négt. ;
Leytron : Louis Michellod négt. ;
Saxon : Att. Fama & Cie, négts ;
Martigny-Bourg : Ch. Joris, pharmacien ;
Martigny-Ville : G. & J. Sgagnoli, négts., Torrione frères, négts. ; Pharmacie Mce Lovey.

Toux, Asthme

Les Pectorines du Dr J. J. Hohl sont d'une efficacité surprenante contre les **rhumes, les catarrhes pulmonaires, l'enrouement, l'asthme, la grippe et autres affections analogues** de la poitrine. Ces tablettes se vendent en boîtes de 80 ct. et fr. 1.20 avec instruction dans les pharmacies.

Hygiène

et

premiers secours aux malades

Brochure offerte **gratuitement** à toute personne qui en fera la demande à la

Pharmacie GOLLIEZ, Morat

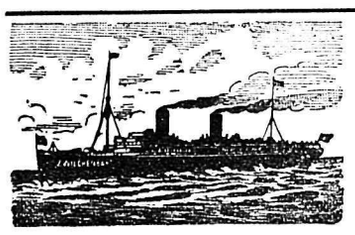

EMIGRATION !

en pays d'outre-mer, principalement pour l'**Amérique du Nord** par le **Hâvre** et pour l'**Amérique du Sud** par **Marseille**, aux prix et conditions les plus avantageux par

Zwilchenbart, Bâle

ou son représentant : **M. Jean VEUILLET, Café de l'Avenue, Avenue de la Gare, St-MAURICE.**

On accompagne les émigrants une fois par semaine jusqu'au port d'embarquement.

HAASENSTEIN & VOGLER
Agence de Publicité

Succursales, Agences, Correspondants, dans les principales villes du monde.

AVIS

Le soussigné est acheteur, à de bons prix, de

Billes et branches de noyer

Charles CLARET,
fabricant de socques et bois de socques
Martigny-Bâtiaz.

A vendre

environ 2000 kilog. regain 1re qualité et 4000 kilog. de paille d'avoine. Le tout en ballots comprimés.

Expédition par chemin de fer à partir de mille kilog.

A. MURISIER & Cie, Monthey

On demande une

jeune fille

connaissant un peu la cuisine.

S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

A remettre à Sierre
pour raison de santé

un magasin

bien situé. Tissus, confections, bonneterie. Peu de reprises.

S'adresser à BORNET, agent d'affaires, SIERRE.

Assurez

Mobilier, magasins, produits industriels, bétail, etc. à la

Société suisse pour l'Assurance contre l'incendie.

M. ALF. MOTTIER, agent gén., SION, avenue de la Gare.

VARICES

ULCÈRES-PHLÉBITES
Plaies, jambes ouvertes

Guérison assurée

par le
Thé antivariqueux 1 fr. la boite
avec la
Pommade antivariq. 1 fr. 50 le pot

Vente exclusive :

E. KORNHABER
droguiste diplômé
12, rue de la Tour-Maîtresse
GENÈVE

Toux !

que tous ceux qui en souffrent, prennent des

Caramels Pectoraux

KAISER

les seuls ayant avantageusement fait leurs preuves, succulents et calmant la toux.

5120 certif. not. vidimés prouvent leur efficacité certaine, contre **Toux, Enrouements, Catarrhes et Engorgements.**

Paquets à 30 et 50 ct.

En vente chez :

Pharmacie Mce Lovey, Martigny-Ville, sur la Place ; Pharmacie Ch. Joris, Martigny-Bourg ; Pharmacie L. Rey, St-Maurice ; Pharmacie Zen-Ruffinen, Loèche-Ville ; A. Fournier-Décaillet, à Salvan ; H. Allet pharmacien, Sion ; M. de Omay, pharm., Sion ; M. Carraux, phar., Monthey G. Faust, pharm., Sion ; Zimmermann, pharm., Sion ; Louis Michellod, pharm., Leytron ; Ang. Vocat, Vissoie.

On s'abonne à toute époque au „Confédéré".

A louer

à Martigny **deux appartements**, 1er étage, avec local pour bureau ou atelier.

S'adresser à Jules GIROUD, Martigny-Ville.

A louer

à Martigny-Ville, **deux belles chambres meublées.**

L'imprimerie indiquera.

AVIS

Tous ceux qui veulent un travail à bon marché et une livraison prompte et soignée, doivent s'adresser à la scierie et menuiserie mécanique pour constructions et meubles, chez

M. Adolphe SCHMIDT
Maître menuisier
TOURTEMAGNE

La plus importante

Loterie

est celle pour la **nouvelle église catholique de NEUCHATEL**

à **Fr. 1.—** le billet

Gros lots de fr. **40,000, 15,000, etc.**

Le tirage aura lieu à St-Maurice. Les billets sont en vente chez

Favre-Colomb, coiffeur, à Martigny ;
Robert Petter, employé au M.-C., à Vernayaz ;
Pierre Gillioz, Café de la Poste, Sierre ;
C. de Siebenthal, coiffeur à St-Maurice.

ou envoyés contre remboursement par

Mme Fleuty Agence générale Rue Gourgas, 3
Genève

On cherche des revendeurs

S'adresser aussi à Mme FLEUTY, à Genève.

PUBLICITÉ
du

Confédéré

CHERCHEZ-VOUS une sommellière, une demoiselle de magasin, une employée de bureau, une ouvrière ou apprentie tailleuse, modiste, lingère, etc. ;

CHERCHEZ-VOUS à remettre en location un immeuble, une villa, un appartement, une chambre, des bureaux, un magasin, une cave, un atelier, un café, un local quelconque ;

CHERCHEZ-VOUS un commis, un secrétaire, un comptable, un agent, un voyageur, un apprenti, etc. ;

CHERCHEZ-VOUS une cuisinière, une femme de chambre, une aide de la ménagère, une bonne d'enfants, etc. ;

CHERCHEZ-VOUS un cocher, un ouvrier boulanger, jardinier, vigneron, tailleur, cordonnier, un ouvrier de fabriques ou de chantiers, etc. ;

CHERCHEZ-VOUS un employe de bureau ou de magasin, un homme de peine, un domestique de campagne, etc.

Insérez des annonces
dans le

Confédéré

S'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler et à l'imprimerte du journal, à Martigny-Ville.

Bureau technique

A. MAYE & M. RIBORDY

Avenue de la Gare **MARTIGNY-VILLE**

Triangulations — Plans cadastraux — Topographie — Projets de routes, Canaux, Conduites d'eau, Drainages, etc.

Se recommandent aux administrations communales et aux particuliers.

Agence agricole de la Vallée du Rhône

A. MURISIER & Cie, MONTHEY

Machines agricoles de tous genres. — Articles de laiterie. — Articles de caves. — Chaînes et cordages. Aliments pour le bétail. — Produits viticoles et matériel pour la vigne. — Engrais chimiques. — Graines fourragères et potagères.

Gérance de domaines et vignes. — Achat, vente, location de propriétés agricoles. — Baux à ferme. Renseignements. — Expertises.

Contre l'Anémie,
Faiblesse et
Manque d'appétit

essayez le véritable

COGNAC FERRUGINEUX GOLLIEZ

(Marque des „2 palmiers")

33 ANS DE SUCCÈS. — 10 diplômes et 22 médailles.

En vente dans toutes les pharmacies en flacons de fr. **2.50** *et* **5.—**

Dépôt général : **Pharmacie GOLLIEZ, Morat**

Fabrique de meubles

A. Gertschen-Heinen, Naters-Brigue

TROUSSEAUX COMPLETS en tous genres, GLACES Tableaux, Duvet, Etoffes, Lingerie

Toujours grand assortiment
Prix modérés

Atelier de Reliure

ENCADREMENTS

Reliure simple et de luxe
— Reliure de Musique —
Montage de travaux de broderie
DORURE — GAINERIE
Ouvrages de fantaisie
Onglets pour Notaires, Cartonnages
Manufacture de Registres
Numérotage, Perforage, etc.

S'adresser à
L'IMPRIMERIE Ad. IMHOFF
MARTIGNY-VILLE

Timbres en caoutchouc

à l'imprimerie Ad. IMHOFF, Martigny

AVIS AUX HOTELIERS

Avant de commander vos imprimés nécessaires pour la prochaine saison, demandez les prix à

L'IMPRIMERIE COMMERCIALE, Ad. IMHOFF
MARTIGNY-VILLE

50 % moins cher que la lithographie

Matériel neuf — Caractères modernes